AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi 28 février

CHARLES VI, grand opéra en 5 actes, de Halevy. Au 2e spectacle commencera à 7 heures.

Demandez, bénéfice de M. Colson—LES FRANCS BONSHOMMES.

Théâtre St-Charles.

Samedi soir, 28 février 1857

Réunion Paulieu et M. MARTIN ....JACK CADE, drame ....DON CESAR DE BAZAN, drame.

Théâtre de la Gaîté.

Samedi soir, 28 février

HAMLET, tragédie de Shakspeare....SHOCKING EVENTS, vaudeville.

Amphithéâtre et Musée Enc. St-Charles et Commercial Place.

SPALDING & ROGERS.....Propriétaires.

MM S & R annoncent respectueusement au public, qu'ils seront prêts à FERMÉ JUSQU'A MARDI, 3 mars, afin de faire les préparatifs pour recevoir les célèbres

Jeunes comédiens de Marsh,

Au nombre de 43.

Les loges seront de nouvelles chaises à bras de Boston, qu'ils sont pas arrivées à temps pour l'ouverture.

Les secondes auront les mêmes chaises et seront aussi bien dispensées que les premières.

Les parquet exhaussé et aéré de manière à ce que le sol, s'il est possible, la meilleure partie de l'Amphithéâtre.

Le bureau est à 7 pieds expressément sur l'Théâtre par le célèbre artiste, M. Alexandre Italien, seront exposés pour la première fois.

Le gaz d'entrée

sera, comme par passé, une source pour toutes les parties de la salle. Loges pour les personnes de couleur, de $2 à $5, selon la grandeur. 28 fev

Musée du Manuchi.

No 107, *rue St-Louis.*

Presqu'en face du Théâtre St Charles.

Le directeur annonce respectueusement au public qu'il a engagé la célèbre troupe des RAMBOTOM MINSTRELS ainsi que la chargante danseuse, Mlle CHARLES FITZPATRICK, de New York, et le célèbre chanteur de romances, M. A. WHITAKER. Il y a spectacle tous les soirs, à 8 heures et demie dans la salle de Musée (excepté le vendredi) à midi, pour les dames et les enfants qui ne peuvent pas assister à la représentation du soir. Le directeur s'engage à offrir un spectacle que ne pourra froisser en rien la plus stricte morale.

On peut voir, dans la journée et le soir, les figures curieuses, les curiosités, les conformités du Musée. Les personnes qui visiteront l'établissement dans la journée auront le privilège d'assister, sans qu'il leur en coûte rien, à la représentation qui a lieu le soir.

Rengagement de la GEANTE du Kentucky pour fol peu de temps.

Sa Establissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Sa Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants ne paient que moitié prix. 15 fev

Madame A. de LA GRANGE

A l'honneur d'annoncer qu'elle donnera son

DEUXIEME CONCERT

AU ODD FELLOWS HALL,

Samedi soir, 28 février 1857,

Et elle sera secondée par Mme SIEDENHURG et de MM. CERESA, TAFFANELLI et MIGOLAO.

Mme A. de LA GRANGE chantera

1—CASTA DIVA, de Norma—Bellini.
2—ROMANZA, de la Sonnambule—Idem.
3—Rossi BATTI, de Don Giovanni—Mozart.
4—La colière POLKA LA GRANGE—Duetsch.

II Partie

5—Avec M. Ceresa—DUO de Linda di Chamounix.—Donizetti.
6—Avec M. Taffanelli—DUO du Barbier—Idem.
7—Avec MM. Ceresa et Taffanelli—TRIO de Lucrèce Borgia—Donizetti.

Mme Siedenburg chantera

AIR—le Freyschutz—Weber.
AIR—le Don Juan—Gazzaniga.

Mr Taffanelli chantera

AIR—le Barbier—Rossini.
AIR—Attila—Verdi.

M. CERESA chantera

GRAND AIR—le Il Trovatore—Verdi. 27fév—2

Concerts de Mme ANNA de LA GRANGE.

Les billets sont maintenant en vente au magasin de musique de M. GABICI, No 8, rue du Camp, au magasin de musique de M. GABICI, No 8, rue du Camp, à la librairie de NORMAN, au bureau de l'Hôtel St Charles et le soir du concert, au bureau du Odd Fellows Hall.

Prix d'entrée $1

Pour les sièges retenus, 50 cts extra. 24 fev—5

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est ouverte pour la saison.

ODD FELLOWS HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral.

Cette salle est disponible de 1er novembre.

L'IMPÉRIALE,

Danse dans les principaux salons de Paris, sera enseigné cet hiver à la Nouvelle-Orléans, M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit:

Pour les **dames**—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 5 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 2 à 10 heures du soir.

Il sera donné des leçons à domicile, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M. Vegas occupera spécialement des enfans. Il prend avec eux, dans les leçons, le manière de faire la marche, tout jusqu'à ce que ils sont assez forts pour la Nouvelle-Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. Vegas, professeur de danse, chargé d'orchestre pour ces bals et soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gabici, rue du Camp.

Extrait du Journal des Débats.

Mesdames S. Hall, Le Ier et Mme Macaulay, Mme Parent, Mme Mace, Mme Allaire, Mme Hall, Mme Hentry. 25 oct—4m

Pommade pour les cheveux,

Mme JOURDAN,

103 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

Mme JOURDAN, de retour de France, a l'honneur de informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le **seul et unique** dépôt de sa pommade, le précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à l'adversité toute la force et la vitalité de la jeunesse en même temps que toute la beauté et la couleur primitive. Cette pommade n'est composée que des matières végétales, elle offre toutes les garanties désirables. Prix 50 cts et $1 la pot. 19 janv—1m

RIP! parfumerie Mme A. Chiny, de Liverpool—Un grand assortiment de COUTIL FIL rayés très convenables pour stores, rideaux de galerie, et stores, à meilleur prix. H. MARIOTTE,
6 fev No 67 rue Royale

Mme Sedenburg chantera

AIR—le Freyschutz—Weber.
DUO—le Don Juan—Gazzaniga.

Mr Taffanelli chantera

AIR—le Barbier—Rossini.
AIR—Attila—Verdi.

M. CERESA chantera

GRAND AIR—le Il Trovatore—Verdi. 27fév—2

Concerts de Mme ANNA de LA GRANGE.

Les billets sont maintenant en vente au magasin de musique de M. GABICI, No 8, rue du Camp, au magasin de musique de M. GABICI, No 8, rue du Camp, à la librairie de NORMAN, au bureau de l'Hôtel St Charles et le soir du concert, au bureau du Odd Fellows Hall.

Prix d'entrée $1

Pour les sièges retenus, 50 cts extra. 24 fev—5

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est ouverte pour la saison.

ODD FELLOWS HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral.

Cette salle est disponible de 1er novembre.

L'IMPÉRIALE,

Dansée dans les principaux salons de Paris, sera enseignée cet hiver à la Nouvelle-Orléans. M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit:

Pour les **dames**—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 5 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 2 à 10 heures du soir.

Il sera donné des leçons à domicile, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M. Vegas occupera spécialement des enfans. Il prend avec eux, dans les leçons, le manière de faire la marche, tout jusqu'à ce que ils sont assez forts pour la Nouvelle-Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. Vegas, professeur de danse, chargé d'orchestre pour ces bals et soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gabici, rue du Camp.

Extrait du Journal des Débats.

Mesdames S. Hall, Le Ier et Mme Macaulay, Mme Parent, Mme Mace, Mme Allaire, Mme Hall, Mme Hentry. 25 oct—4m

Pommade pour les cheveux,

Mme JOURDAN,

103 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

Mme JOURDAN, de retour de France, a l'honneur de informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le **seul et unique** dépôt de sa pommade, le précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à l'adversité toute la force et la vitalité de la jeunesse en même temps que toute la beauté et la couleur primitive. Cette pommade n'est composée que des matières végétales, elle offre toutes les garanties désirables. Prix 50 cts et $1 le pot. 19janv—1m

RIP! parfumerie Mme A. Chiny, de Liverpool—Un grand assortiment de COUTIL FIL rayés très convenables pour stores, rideaux de galerie, et stores, à meilleur prix. H. MARIOTTE,
6 fev No 67 rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Bruères, Bufflemeuf Cognac, Bonnine, Giffe rayée, Cotons blancs et écrus.

PAR M. PEYCHAUD & Co.,
C. Hanger, encanteur.

MARDI, 3 mars, il sera vendu à 10 heures A. M. à leur magasin d'encan, 37 et 39, rue de la Vieille-Levée:

Une factore de broderies françaises et anglaises, Bibles, Bibles, cambrics, mouchoirs, mouchoirs, jupons, bandes, etc.

—AUSSI—

10 caisses indienne Cotton, Philip Allen & Sprague.

—AUSSI—

50 balles cornabury.
20 caisses denim Pacific.
30 balles cotons écrus de diverses qualités.
30 caisses cotons blancs de diverses qualités et marques.

—ET—

100 cells et lots de marchandises de salons, consistant en barages, mousselines imprimées, toile à drap 12 et 13/4, brillante française, brin fil, toile d'épaule 4/4, mousselines blanches, Mouchoirs batists, guingbams, etc.

Les marchandises pourront être examinées de bonne heure le matin avant la vente.

Conditions libérales à la vente. 28 fev

Vente par catalogue d'Eaux-de-vie françaises, Vins, Prunes, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

MARDI, le 3 mars 1857, à 10½ heures, A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. V. & E. Magnan, No 20 rue St-Louis, pour compte diverses consignations, les articles suivants:

352 futailles eau-de-vie française en ¾, ⅝ et ½ de pipes, des marques suivantes: (Champagne Vieux Prunier) (1849 et 1846); (Bellevue) (1846 et 1836); (Larronde); (J. Lzabaw); (Drouet de Cantin); (Ramond & Cie); (R. Ibn & Cie) (Ca Georges & Cie), toutes d'importation directe et sous les clefs de la douane.

3,000 caisses vin rouge des marques suivantes:

Lafitte, Margaux, St Julien, Haut-Brion, Cos d'Estournel, etc. etc.

500 caisses vins blanc, Haut Sauterne, Barsac, etc.

50 caisses vin blanc Haut Sauterne,
150 barils vin blanc do
100 do vin rouge de Bordeaux, marques diverses,
200 paniers champagne Vieux Prunier de Bouzy, etc.
23 caisses prunes en pauban,
30 balles de bouchons, capsules pour bouteilles etc.

Conditions—Pour les ventes de vin, $300, comptant; au dessus de $300, quatre mois; au-dessus de $800, six mois; au-dessus de $1000, huit mois pour du papier approuvé.

Pour les vins, etc. $300, comptant; au-dessus de $300, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois pour du papier approuvé. 26 fev—7

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Jean Lacoste.

CINQUIEME COUR de district de la Nouvelle-Orléans—No 11,490.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 16 mars 1857, à midi, à l'Hotel de la Cité, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de l'immeuble ci-après décrit, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington du Troisième District de la Nouvelle-Orléans, compris dans l'îlet borné par les rues Levée, Kimore, Marais et Congrès, désigné par le No 5 sur un plan dressé par J. A. Pierre, le 18 mai 1846, et de la contenance de 12 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, ayant 12 pieds de front sur la rue Levée et 12 pieds de front sur la rue du Congrès, et 65 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 31 pieds 7½ de ligne sur la ligne du lot 6. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits que ledit lot peut avoir à la bâtisse en face, et ensuite 32 actions du fonds capital de ladite Banque, reposant sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira 1o un stock note pour la somme de $1020 payable à la rue décembre 1857 ou renouvelable conformément à la charte; 2o un bon de contribution pour la somme de $34 payable le 1er mai 1857 et devant payer contribution à la dite charte; 3o le surplus du prix de l'enchère et le solde du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire, résultant de la charte et des lois qui l'amendent, et les billets ci-dessus seront dûment endossés avec les actes annexes à la pétition et avec l'acte de vente du shérif.

JOHN M. BELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

14 fev—2 14 mars

Le Tournade pour l'usage de Mr. vs Michael Hussey; No 11,292—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

EN vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 7 mars 1857, à midi à l'Hotel de la Cité, rue de la Commune entre celles du Camp et des Magasins, à la vente et adjudication de

Un certain lot de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent et tous ces droits, prérogative &c. situé dans le deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourbon, Dauphine et Claiborne, mesurant, plus ou moins (mesure anciennement) 40 pieds de face sur la rue St Louis sur 110 pieds de profondeur.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets datés 29 décembre 1856, payables à deux mois de leur date, montant ensemble à $362 50 lires et endossés par M. Michael Hussey; portant le cent d'intérêt de leur date jusqu'à échéance et le cent par an de leur échéance jusqu'à parfait paiement, et tant à bâtir ne vendre le 1er janvier 1858 pour le de Armée, notaire public, pour les identifier avec un acte passé pardevant lui, et donner les garanties hypothécaires qui se trouvent dans les Bureaux des hypothèques, et de plus assumera deux autres billets semblables avec les mêmes dates, mais non payables à trois ans de leur date montant ensemble à $362 50 la balance du montant de la vente payable comptant au moment de l'adjudication.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

JOHN M. BELL, shérif
de la paroisse d'Orléans

3 fev—16, mars

Mme de Pontalba vs. J. P. Capdeau—No 9163.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mars 1857, à 12 heures de midi, à midi, à la porte de l'Hôtel de Ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de vaisseaux, de chaudières, suivant inventaire déposé en bureau.

Saisi—Les installations de Mandeville situé à l'est longueur des rues St Pierre et Lesseps, saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JOHN M. BELL,
27 fev—27, 5, 6 Sheriff de la paroisse d'Orléans.

Jour de départ, JEUDI, 5 mars, à 8 heures du matin.

Compagnie des Steamers du Sud, POUR GALVESTON ET INDIANOLA—Ligne de la malle des Etats Unis—Le nouveau et magnifique steamship CHARLES MORGAN, commandant H. Place, partira comme il est dit ci-dessus.

Les expéditions seront exécutées ponctuellement et avec soin.

Pour fret ou passage, s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co
au pied de la rue Julie

Ce steamship de cette ligne marchent avec ses dépendances et vérandah, situé rencontre des rues Bourgogne et St Pierre, estimer $11,000

Ame Lot—Une maison neuve en briques, avec ses dépendances et vérandah, situé rencontre des rues Bourgogne et St Pierre, estimer $11,000

3me Lot—Une autre maison attenante au No 2, avec vérandah, et faisant rigole face à la rue Bourgogne, estimer $8,500

4me Lot—Un Terrain avec les bâtisses, situé rue Bourbon, entre St Pierre et Tonti, pour le bail jusqu'au 1er janvier 1857 à raison de $720 par an, estimer $6,000

5me Lot—Un magasin en briques à trois étages, façade en granit, rue Tchoupitoulas, entre Notre Dame, Jonc et Commerce, estimer $4,500

6me Lot—Un magasin en briques à trois étages, façade en granit, rue Tchoupitoulas, entre Notre Dame, Jonc et Commerce, estimer $4,500

7me Lot—Un habitation avec étendue, située à Orléans, à environ 3 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 700 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 2,300 pieds de profondeur avec maison de maître, cuisine, parterre, dépendances, ainsi que la recette sur pied, estimer $7,000

8me Lot—Un fonds de terre de valeur diverses, estimes ensemble $7,740

6,116 Lots—Chacun de ces lots sera vingt centimes de bâtisse, estimer ensemble $3,000

Frais et dépenses $1,000

$64,000

Nous soussignés déclarons avoir estimé aux prix portés ci-dessus les terrains et propriétés foncières mentionnées dans le projet de Tombola qui précède.

Nouvelle-Orléans, le 3 février 1857.

(Signé) J. P. DESBOIS
(Signé) J. P. CORBIGLIES

Je certifie que les titres des propriétés ci-dessus décrites ont été examinés par moi et que je les ai trouvés exacts et bons.

Nouvelle-Orléans, le 3 février 1857.

L. DUVIGNEAUD, Avocat.

Tous les plans des maisons, magasins et terrains rent déposés au magasin de M. Dazy, rue de Chartres, No ——, où se trouve le bureau de M. Dreu est chargé de la vente des actions, et les mêmes qui se présenteront seront déposés régulièrement à la Banque des Citoyens au nom de MM. Eves, A. Chapelle et Adolphe Bonsonnaque; ils ne pourront en être retirés que sur la signature de ces trois Messieurs. La livraison des propriétés, terrains et cigares se fera aussitôt que la Tombola sera tirée.

Les actes de vente des propriétés et terrains situés dans la paroisse d'Orléans et à Mandeville seront passés pardevant Adolphe Bonsonnaque, notaire public, aux frais des acquéreurs qui y auront droit: pour les terrains situés dans la paroisse Jefferson les actes seront passés pardevant F. E. Theard, notaire public, également aux frais des actionnaires devenus propriétaires.

Tous les certificats d'action porteront la signature de M. Dreu et son sceau.

Fusils fins de Londres.

ES soussignés, seuls agents, MM. C. P. MANTON, Londres, marchand et fabricant de FUSILS et PISTOLES de CHASSE, fins, simples et à deux coups, sont prêts à recevoir et à remplir des commandes pour un ou plusieurs fusils, de n'importe quelle longueur, grave ou calibre, fait d'acier lamine, acier de damas argenté, à canons rayés en chaîne, fil de fer fins, &c. Ils appellent l'attention des amateurs et chasseurs sur le bel assortiment qu'ils viennent de recevoir, qu'ils garantissent sous tous les rapports et vendront aux conditions les plus avantageuses

SEATON & SEATON,
Marchands Commissionnaires,
No 49, rue de la Commune

20déc—3m

Costumes pour bals masqués et de fantaisie,

112, *rue Conti, entre Chartres et Bourbon,*

Mme GIROUX, (de Paris)

Costumière de Paris.

Informe respectueusement ses amis et le public qu'elle est de retour de Paris et qu'elle a considérablement augmenté son fond par des importations de Paris, toutes récentes, elle est prête maintenant à fournir toute espèce de costumes les plus complets et les plus élégants, DIMINOS, MASQUES, etc., etc. Son assortiment est le plus grand et le plus varié de la ville. Il comprend les caractères particuliers à chaque nation, à chaque siècle, et à notre ancien et moderne. des prix sont fort modérés.

Mme GIROUX a une grande collection de costumes entièrement nouveaux, ses costumes pour dames, avec broderies les plus riches sur velours et satin, dépassent en richesse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Sa Jeune Fille, cabinet de toilette expressément réservé pour les dames.

Elle fait les costumes sur commande, dans le plus bref délai. 10 nov—1m3m

SUCRES SUPERIEURS,

EQUIVALANT A VAPEUR D'EDWARD.

ON se persuade que les équipages à vapeur, à feu et à voile, ne peuvent pas rivaliser avec ceux qui ont reçu depuis deux ans, et qui ne cessent de gagner en faveur.

Les plusieurs qui sont sur le point d'adopter des machines à vapeur feraient bien de venir examiner les échantillons de sucre ci-dessus, et de se rendre compte que je viens d'améliorer et qui sont supérieurs à ceux des autres équipages. On peut obtenir des échantillons de ces sucres, ainsi que d'autres, chez M. Jeves, A. Chapelle et Adolphe Bonsonnaque; ils ne pourront en être retirés que sur la signature de ces trois Messieurs. La livraison des propriétés, terrains et cigares se fera aussitôt que la Tombola sera tirée.

Les actes de vente des propriétés et terrains situés dans la paroisse d'Orléans et à Mandeville seront passés pardevant Adolphe Bonsonnaque, notaire public, aux frais des acquéreurs qui y auront droit: pour les terrains situés dans la paroisse Jefferson les actes seront passés pardevant F. E. Theard, notaire public, également aux frais des actionnaires devenus propriétaires.

Tous les certificats d'action porteront la signature de M. Dreu et son sceau.

Tél——

VENTES A L'ENCAN.

Mobilier de Boulangerie, Ustensiles, Achalandage de la Boulangerie des Citoyens, et Terre à Mandeville.

PAR DEVERGES & SE HOMES.
E. de Ste Romain, encanteur.
No 15, Passage de la Bourse.

Succession de Claudio Delbert, épouse de Rufin Dupuy.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 janvier 1857, et pour la succession de la défunte succession:

Esclaves.

1o—AIMÉE, griffonne âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière et domestique de maîtresse, sans enfans.

2o—CLÉMENTINE, griffonne âgée d'environ 19 ans, cousine, fille d'Aimée, bonne domestique de maison.

3o—JANVIER, nègre âgé d'environ 28 ans, tonnelier.

4o—SARAH BELINDA, negresse âgée d'environ 26 ans, domestique de maison, et son enfant de trois mois.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantie par hypothèque.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantie par hypothèque.

Acte de vente par devant Y. J. Castell, aux frais des acquéreurs. 4 fev—14, 21, 28, 7 mars

Propriété dans le Quatrième District.

Par ordre de Georges C. McBroney

PAR TOURNE & THOMAS,

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, à l'Arcade de Bailly, Ils seront vendus à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1857, les quelques de valeur dont les noms suivent, situés dans la Banque de Jonc:

ALZIRE, negresse âgée d'environ 43 ans, bonne cuisinière, bonne lingère et repasseuse et domestique de maison, et ses enfants, Cornélius, Bellegrenage, Bellegrenage et Ant. ne, nègres de 22 ans, FAUL, nègre âgé d'environ 18 ans, domestique de maison.

SYLVANIE, mulâtresse âgée d'environ 24 ans de tout genre de maison et excellente cuisinière, et ses enfants, Jean et Thomas.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 19 ans, domestique de maison.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 12 ans, domestique de maison.

WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 23 ans, boulanger.

CALIXTE, mulâtre âgé d'environ 28 ans, bon pour balai.

Conditions—Un tiers comptant pour la somme de $2670 dû à la Banque des Citoyens de Jonc, et 32 actions de la Banque, payable le 1er septembre 1857 et renouvelable conformément aux conditions de la charte de ladite Banque, sauf le paiement du cent par année jusqu'à parfait paiement de la contribution du a ladite Banque, payable le 30 avril 1857; et pour le reste de prix d'achat, un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantie par hypothèque.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues français, Grandchemins, Union et Frenchmen, mesurant 40 pieds de face sur 120 pieds de l'îlet No 24 sur le plan dudit faubourg, ledit lot de terre ayant (mesure française) 40 pieds de face à la rue des Français sur 60 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, consistant en une maison en briques de deux étages, ayant deux chambres, deux cuves, etc.

Conditions—La moitié du prix payable comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant R. Breaux, not. pub. 16 fév—19, 26, mars 7, 14, 21

Vente à long terme, et sans intérêts, d'un très bel îlet de terre sur la rue Bienville, et divisé en 24 terrains.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 3 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse 24 lots:

Un lot de terre situé entre les rues Bienville, Conti, Miro et Prud. divisé en 24 terrains mesurant chacun 27 pieds en ligne, de face sur chaque rue, et 120 pieds de profondeur, et dans l'ordre suivant, qui sera exhibé à la Bourse et Jour:

Conditions—Un tiers comptant et la balance en crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les dits terrains. Il sera à la charge de l'acquéreur de payer le droit de mur de séparation et construire clôture. Le tout au bénéfice de terre et dessus droits.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à douze mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les dits terrains. Il sera à la charge de l'acquéreur de payer le droit de mur de séparation et construire clôture. Le tout au bénéfice de terre et dessus droits.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à douze mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les dits terrains. Il sera à la charge de l'acquéreur de payer le droit de mur de séparation et construire clôture. Le tout au bénéfice de terre et dessus droits.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant R. Breaux, not. pub. 16 fév—19, 26, mars 7, 14, 21

Domestique de maison, de valeur.

Succession de Pierre Bienvenu.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. Beard, encanteur

Il sera vendu à l'encan, pour un partage, le jeudi 5 mars 1857, à midi, à l'Arcade de Bailly, à la Bourse de la ville, rue de Toulouse, entre celles de Chartres et de Royale, le quelque de valeur dont le nom suivent:

Un jeune homme de 22 ans, bon domestique de maison et cuisinier, et excellent cocher, sachant conduire un cabriolet, et bon pour tout faire, appelé Jean Baptiste, propriété de la succession de feu Jean Baptiste, Pacanier, Marbet et Bonfilard, dépendant de la succession de feu Jean Baptiste Dumbar et dépendant des Affiches de Bailly, notaire, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Pacanier, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, et 3 lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois, etc.

Sur le certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St James, Claiborne, Nouvelle Levee et Nouvelle Bienville, mesurant 40 pieds de face sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, ayant 40 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui y sont, etc.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant R. Breaux, not. pub. 16 fév—19, 26, mars 7, 14, 21

Propriété dans le Quatrième District.

Par ordre de Georges C. McBroney

PAR TOURNE & THOMAS,

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, à l'Arcade de Bailly, Ils seront vendus à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1857, les quelques de valeur dont les noms suivent, situés dans la Banque de Jonc:

ALZIRE, negresse âgée d'environ 43 ans, bonne cuisinière, bonne lingère et repasseuse et domestique de maison, et ses enfants, Cornélius, Bellegrenage, Bellegrenage et Ant. ne, nègres de 22 ans, FAUL, nègre âgé d'environ 18 ans, domestique de maison.

SYLVANIE, mulâtresse âgée d'environ 24 ans de tout genre de maison et excellente cuisinière, et ses enfants, Jean et Thomas.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 19 ans, domestique de maison.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 12 ans, domestique de maison.

WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 23 ans, boulanger.

CALIXTE, mulâtre âgé d'environ 28 ans, bon pour balai.

Conditions—Un tiers comptant pour la somme de $2670 dû à la Banque des Citoyens de Jonc, et 32 actions de la Banque, payable le 1er septembre 1857 et renouvelable conformément aux conditions de la charte de ladite Banque, sauf le paiement du cent par année jusqu'à parfait paiement de la contribution du a ladite Banque, payable le 30 avril 1857; et pour le reste de prix d'achat, un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues français, Grandchemins, Union et Frenchmen, mesurant 40 pieds de face sur 120 pieds de l'îlet No 24 sur le plan dudit faubourg, ledit lot de terre ayant (mesure française) 40 pieds de face à la rue des Français sur 60 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, consistant en une maison en briques de deux étages, ayant deux chambres, deux cuves, etc.

Conditions—La moitié du prix payable comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant R. Breaux, not. pub. 16 fév—19, 26, mars 7, 14, 21

Propriété dans le Quatrième District.

Par ordre de Georges C. McBroney

PAR TOURNE & THOMAS,

SAMEDI 28 mars 1857, à midi, à l'Arcade de Bailly, Ils seront vendus à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1857, les quelques de valeur dont les noms suivent, situés dans la Banque de Jonc:

ALZIRE, negresse âgée d'environ 43 ans, bonne cuisinière, bonne lingère et repasseuse et domestique de maison, et ses enfants, Cornélius, Bellegrenage, Bellegrenage et Ant. ne, nègres de 22 ans, FAUL, nègre âgé d'environ 18 ans, domestique de maison.

SYLVANIE, mulâtresse âgée d'environ 24 ans de tout genre de maison et excellente cuisinière, et ses enfants, Jean et Thomas.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 19 ans, domestique de maison.

ALEXANDRE, mulâtre âgé d'environ 12 ans, domestique de maison.

WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 23 ans, boulanger.

CALIXTE, mulâtre âgé d'environ 28 ans, bon pour balai.

Conditions—Un tiers comptant pour la somme de $2670 dû à la Banque des Citoyens de Jonc, et 32 actions de la Banque, payable le 1er septembre 1857 et renouvelable conformément aux conditions de la charte de ladite Banque, sauf le paiement du cent par année jusqu'à parfait paiement de la contribution du a ladite Banque, payable le 30 avril 1857; et pour le reste de prix d'achat, un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque.

Un certain terrain situé dans le troisième district de la ville, et borné par les rues de Tonti et Prud'homme, et Bourgogne et Dauphine, ayant (mesure française) 27 pieds 6 pouces de face à la rue Tonti, entre les rues Prud'homme et Bourgogne et Dauphine, et 120 pieds de profondeur, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, et portant la date du 15 août 1856. Ensemble toutes les améliorations qu'y se trouvent, comprenant une maison en briques, de deux étages, ayant deux chambres de face à la rue Tonti.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits terrains.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits terrains.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant R. Breaux, not. pub. 16 fév—19, 26, mars 7, 14, 21

Vente à long terme, et sans intérêts, de 10 terrains situés au Coteau de la Metairie, sur et près de la rue Bienville.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 3 mars 1857, à midi, il sera vendu à la Bourse 10 lots:

DEUX LOTS DE TERRE désignés par les Nos 6 et 4 du dans le quatrième portion, par une rue Bienville, Hélène et Bienville. Le Nos 6 mesurant chacun 124 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 54 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville, et 124 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 54 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville, et 20 pieds 4 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 4 mesurant 124 pieds 11 pouces et 3